



# Forces et faiblesses des porteurs français et comment préparer un bon projet

Présentation à la journée d'information du programme LIFE



10 mai 2022

# Programme

- **Les principaux écueils à éviter et les bonnes pratiques au stade de la rédaction de la proposition – Yanna GUI SOLAN – ENVIROPEA**

- > Présentation d'Enviropea
- > Les points d'amélioration récurrents
- > Les bonnes pratiques à mettre en place lors de la rédaction de la proposition
- > Les soutiens mobilisables par les porteurs de projets
- > Questions-réponses

- **Les principales pistes d'amélioration identifiées pendant le suivi des projets et les bonnes pratiques à mettre en place – Mathilde REDON – NEEMO**

- > Présentation de Neemo
- > Les améliorations et bonnes pratiques à considérer sur le plan technique
- > Les améliorations et bonnes pratiques à considérer sur le plan administratif et financier
- > Questions-réponses



# Présentation d'Enviropea

- Association entièrement dédiée aux politiques et programmes européens de l'environnement et du climat. Nos missions :
  - ✓ Faire connaître et comprendre les politiques et programmes européens de l'environnement et du climat
  - ✓ Assister les porteurs de projets dans leurs démarches de mobilisation des financements et de mise en œuvre de leurs projets.
- Accompagne les porteurs de projet LIFE depuis 20 ans
- Exécute l'assistance proposée par le Ministère de la transition écologique aux porteurs de projet LIFE depuis 2003
- Une équipe spécialisée sur le programme LIFE : spécialisation des chargés de projets sur chaque sous-programme LIFE
- Un taux de succès de 70% pour les accompagnements longs (> 10 jours)



# Les points d'amélioration récurrents

Critère 1 – Pertinence	Critère 2 – Impact	Critère 3 – Qualité	Critère 4 - Ressources
<b>Un état initial insuffisamment décrit – absence de données chiffrées</b>	<b>Impacts trop vagues et non chiffrés</b>	Parties prenantes mal identifiées et insuffisamment impliquées dans le montage du projet et sa mise en œuvre	<b>Projet trop coûteux par rapport à son impact</b>
Cadre logique incohérent (lien entre les menaces, les objectifs, les actions et les résultats mal établi)	Impacts trop peu ambitieux	Contenu des actions trop peu détaillé (qui, quoi, où, comment, etc.)	Budget incohérent par rapport aux actions et/ou peu transparent
<b>Justification insuffisante du caractère innovant du projet et/ou de sa plus-value européenne et/ou lien/conformité avec les topics LIFE</b>	<b>Stratégie de durabilité et de réplication insuffisante</b>	Stratégies de suivi-évaluation et de communication insuffisantes	Analyse des risques insuffisante et stratégies d'atténuation trop faibles



# Les bonnes pratiques à mettre en place lors de la rédaction de la proposition

- Lire attentivement tous les documents mis à disposition des candidats – prévoir 3 à 4 jours
- Faire valider par une personne extérieure le caractère approprié du programme LIFE pour votre projet
- Valider dès que possible la composition définitive du partenariat et s'assurer qu'ils comprennent l'implication nécessaire pour un bon dossier
- Bien organiser la répartition des tâches dans le partenariat pour l'élaboration de la candidature (rédaction des *work packages*, budgétisation, formulaires stratégiques, etc.)
- Lancer dès que possible la rédaction des *work packages* par les responsables de chaque action sur la base d'une trame commune, et centraliser la rédaction des formulaires stratégiques



# Les bonnes pratiques à mettre en place lors de la rédaction de la proposition

- Prendre la mesure du degré de détail attendu dans une candidature LIFE – notamment pour le plan d'action et le budget, mais aussi pour le chiffrage des résultats et des impacts – la Commission finance des projets, pas des thématiques
- S'y prendre à l'avance (au moins 3 mois avant le dépôt, idéalement 5) et **prévoir suffisamment de temps-homme pour l'élaboration du dossier de candidature** (pour le coordinateur : 2 mois ETP minimum – variable en fonction de la taille des projets et des partenariats) – la mobilisation d'une équipe apporte souvent de meilleurs résultats (budget, communication, répliquabilité, etc.)
- Ne pas tenter à tout prix de répondre à des attentes imaginaires de la Commission – votre projet doit avant tout être cohérent et logique, et répondre à vos besoins
- Ne pas avoir peur de faire des estimations chiffrées pour les résultats – LIFE a une obligation de moyens, pas de résultats



# Les soutiens mobilisables par les porteurs de projets

- Mission d'assistance du Ministère de la transition écologique
- Mais aussi des dispositifs d'aide au montage de projets européens mis en place par les Régions. Par exemple :
  - ✓ Pays de la Loire : [ACE 2020](#)
  - ✓ Centre-Val de Loire : [Project'Eur](#)
  - ✓ Hauts-de-France : [Fonds Régional d'Aide aux Porteurs de Projets Européens \(FRAPPE\)](#)
  - ✓ Auvergne-Rhône Alpes : [Ambition Région International](#) (pour les TPE, PME et ETI)
  - ✓ Bretagne (en cours de création)
- Certains pôles de compétitivité et clusters appuient également régulièrement les porteurs de projets dans la réponse aux appels européens, dont LIFE



# Des questions ?

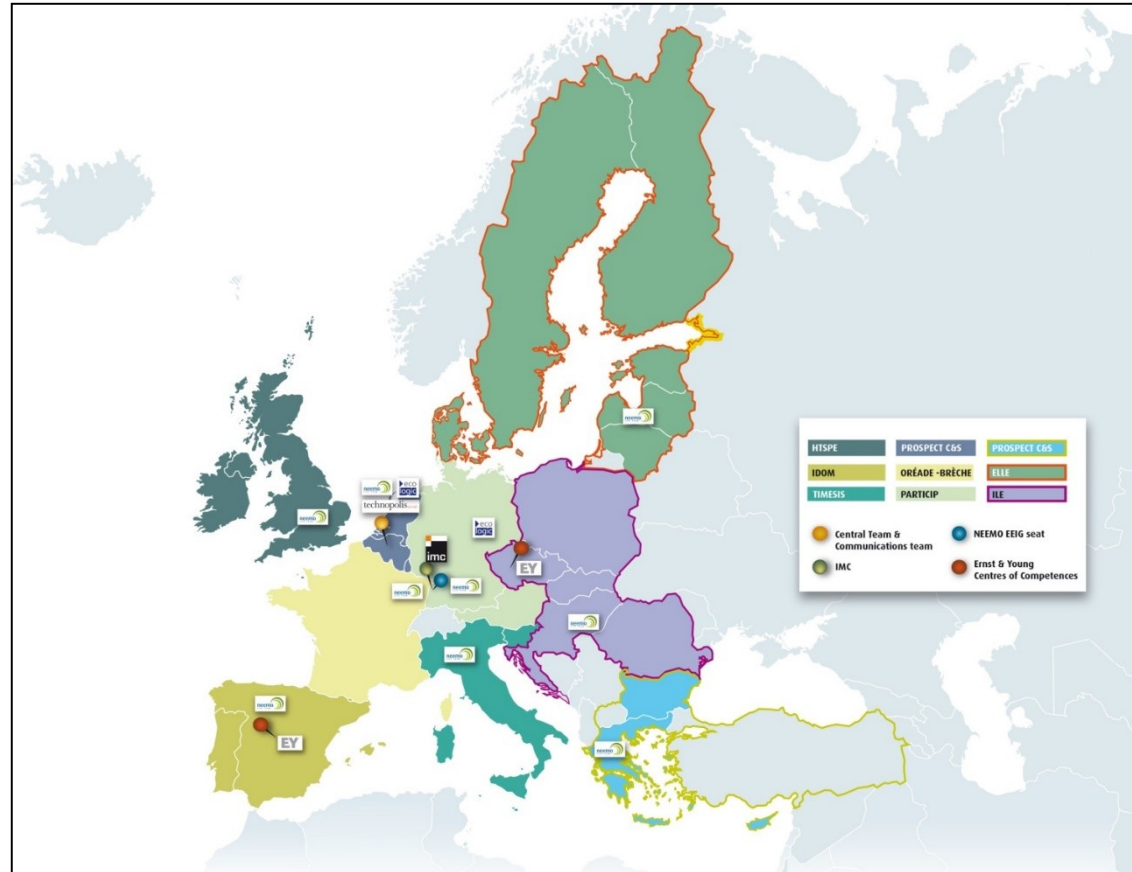
- Nous répondons à vos questions posées dans le chat !





# Les principales pistes d'amélioration identifiées pendant le suivi des projets et les bonnes pratiques à mettre en place

## Le suivi des projets : qui est NEEMO?



# RÔLES de l'équipe externe de suivi (NEEMO)

- Mission d'assistance pour le suivi/évaluation des projets LIFE :
  - > Vérification du respect des règles LIFE (administratif, financier, communication)
  - > Suivi/vérification des progrès techniques
  - > Impact et pertinence du projet en matière de politique
- Organisation de réunions/colloques thématiques
- Analyses, études thématiques
- Missions d'assistance diverses auprès de la Commission/CINEA (actions de promotion/communication, KO meetings, Info Days, etc.).



# Les principaux écueils techniques rencontrés pendant la vie des projets

- Sous-estimation des délais administratifs, parfois très longs surtout pour les achats de terrains, lancement appels d'offres (surtout pour les structures publiques)
- Manque d'anticipation des exigences réglementaires : études incidences Natura 2000, dossiers loi sur l'eau, etc.
- Manque d'anticipation de possibles obstacles liés à la réglementation : ex : compensation obligatoire pour tout déboisement > 1 ha dans certains départements
- Sous-estimation du temps nécessaire à la concertation dans le cas de sujets sensibles (ex : arasement de seuils, reconnexion de terrains agricoles à la mer, etc.)
- Communication peu développée, manque d'adaptation aux publics cibles
- Livrables trop nombreux ou pas assez, qui ne permettent pas de valoriser correctement les résultats du projet / livrables redondants avec les jalons
- Objectifs quantitatifs trop ambitieux ou pas assez / objectifs quantitatifs trop peu précis.



# Les bonnes pratiques à mettre en place

- Impliquer les acteurs locaux bien en amont, au stade de la rédaction de la proposition,
- Prévoir des marges de sécurité lors de la mise en place du calendrier de mise en œuvre du projet (quitte à se renseigner en interne sur la durée moyenne des procédures à mettre en œuvre pendant le projet)
- Soyez transparents sur les risques/limites du projet et anticipez les risques au maximum : prévoir le scénario du pire (toutes les études réglementaire nécessaires, alternative en cas de refus de participation de propriétaires dans le cas de projet impliquant des actions sur des terrains privés, etc.)
- Prendre le temps de bien identifier tous les risques et inclure dans le planning du temps pour la mise en œuvre de solutions alternatives
- Assurer un bon équilibre entre les livrables et les jalons pour faciliter le suivi en interne et la valorisation des résultats aux étapes clés du projet
- Anticiper les besoin en termes de communication pour assurer la diffusion la plus large possible des résultats du projet mais en restant ciblé sur les publics concernés par la problématique
- Etre suffisamment ambitieux et précis dans les objectifs mais rester réalistes (évaluation faite au regard des objectifs chiffrés de la proposition)



# Les principaux écueils administratifs et financiers rencontrés pendant la vie des projets

- Sous-estimation du temps nécessaire à la bonne gestion administrative et financière des projet : des situation très différentes d'un projet à l'autre ! (temps plein dédié, temps partiel, pas de personnel dédié...)
- Gestion financière du projet assurée par l'équipe technique au détriment de la mise en œuvre des actions concrètes de conservation
- Manque de temps dédié à la coordination du projet, surtout lorsque le partenariat comprend de nombreux bénéficiaires
- Manque de soutien de la hiérarchie
- Moyens humains sous-estimés / difficultés dans les procédures de recrutement (plafond d'emploi dans les structures publiques, etc.)
- Sous-estimation du temps de rédaction des rapports
- Etre prêts à communiquer en anglais
- Mauvaise affectation des coûts / multiplication des dépenses non prévues



# Les bonnes pratiques à mettre en place

- S'assurer dès la phase de montage que le projet bénéficiera du support de la hiérarchie
  - Tout en veillant à ce que les coûts de personnels (éventuellement sous-traitance) restent raisonnables, ne pas sous-estimer le temps requis pour la coordination et la gestion de projet (technique, administratif & financier)
- > Points de vigilance à prendre en compte : Nombre de partenaires, localisation des partenaires, langue, habitude de travailler ou non ensemble, connaissance du programme LIFE, expérience du chef de projet, etc.*
- Composition de l'équipe, à travailler en amont => avoir les bons partenaires mais aussi les bons profils dans chaque organisation
  - Anticiper les risques de turn-over dans les équipes, notamment en fin de projet (ne pas attendre le dernier moment pour recruter : tuilage souvent absent mais nécessaire !)
  - Veiller à être en capacité de répondre aux exigences de reporting en anglais
  - Bien anticiper les besoins matériels liés à la mise en œuvre du projet.



# Des questions ?

- Nous répondons à vos questions posées dans le chat !



# Merci



© European Union 2021

Unless otherwise noted the reuse of this presentation is authorised under the [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) license. For any use or reproduction of elements that are not owned by the EU, permission may need to be sought directly from the respective right holders.

